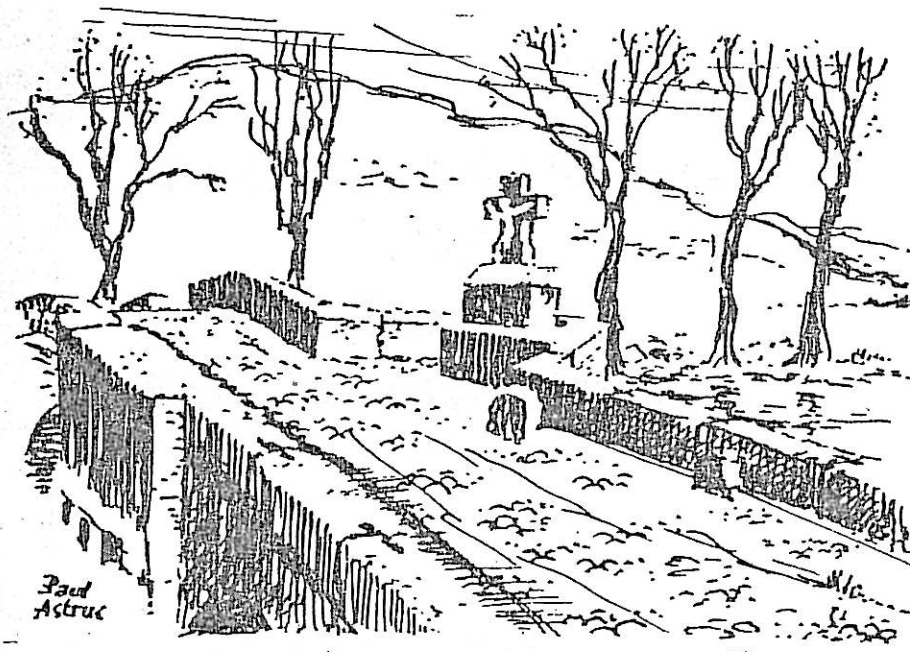


AV
936.4
BOU

Voies romaines drayes et camis romieus



AV
9.6
4
BU



éditions subervie

louis bousquet
hadrien bousquet

Louis BOUSQUET

Paru

- *Six leçons d'histoire du Rouergue.*
- *Le Jugement dernier du tympan de l'église Sainte-Foy de Conques.*
- *La cathédrale pré-gothique de Rodez.*
- *Voies romaines, drayes et camis romieus.*

A paraître

- *Mélanges d'histoire carolingienne rouergate.*
- *Une sainte recluse ruthénoise — Bragmela Dauzits.*
- *Tympanis romans rouergats.*
- *La cathédrale N.-D. de Rodez (13^e et 16^e siècles).*

Hadrien BOUSQUET

Paru

- « *TENIR* » une nouvelle formule de jeunesse « *L'ALPINA* ».
- « *J'ai été ouvrier* », enquête sur le travail dans une usine de la banlieue parisienne.
- « *Hors des Barbelés* ». Le fondateur de l'aumônerie clandestine des S.T.O. aux usines Daimler-Benz à Berlin et en camp de concentration.

A paraître

- « *Mon curé chez les métallos* », journal d'un prêtre ouvrier aux forges d'Ivry, en 1939.
- « *Charité — Charité* », vingt conférences données à Saint-Louis de Vichy.

Louis Bousquet
Inspecteur de la Société française d'archéologie
Hadrien Bousquet

Voies romaines drayes et camis romieus

*Avant-propos du Professeur Georges Déjardin
correspondant de l'Institut*

EDITIONS SUBERVIE
RODEZ



AVANT-PROPOS

par M. le Professeur Georges Déjardin
correspondant de l'Institut

Il y a bien longtemps, alors que je commençais à m'intéresser au bourg de Conques, et à ce qui subsiste de sa célèbre abbaye, j'avais recherché et obtenu aisément l'aimable assistance du Chanoine Louis Bousquet, dont on me vantait, dans tout le Rouergue, la grande compétence et la haute culture. C'est ainsi que je devins son ami. J'avais été séduit immédiatement par l'ampleur de son érudition, son enthousiasme pour la recherche historique, son vif attachement aux richesses archéologiques et artistiques de sa petite patrie, et assez vite par la fermeté de son caractère et l'indépendance de son esprit. Bientôt, j'ai lu et relu ses principales publications. Certes, l'histoire de Conques et du culte de sainte Foy avait été largement déblayée avant lui, comme le montre notamment l'ouvrage monumental des abbés Bouillet et Servières. Mais Louis Bousquet est parvenu à en présenter certains événements sous un aspect moins dogmatique, en quelque sorte plus humain. Dans son ouvrage sur le Jugement dernier au tympan de l'église de Conques, il interprète avec une extraordinaire sagacité, en s'appuyant solidement sur les récits du Livre des Miracles de Bernard d'Angers, l'« hallucinante imagerie » de pierre du portail principal. On ne peut s'empêcher d'admirer aussi, particulièrement à propos de l'Authenticité du transfert des reliques de sainte Foy d'Agen à Conques (Revue du Rouergue, 1953), sa vigueur dans la controverse, mais surtout la rigueur de ses raisonnements, le

choix judicieux de ses arguments, son ardent désir d'entraîner la conviction sans avoir recours à des informations suspectes ou mal contrôlées. Son beau livre sur la Cathédrale pré-gothique de Rodez, le vénérable édifice qui s'écroula en 1276, témoigne de la même méthode hautement scientifique, comportant l'examen méticuleux des faits et la discussion très serrée des hypothèses. C'est grâce aux patientes investigations de Louis Bousquet que l'on peut encore contempler aujourd'hui, au Musée Fenaille de Rodez, ainsi que dans l'église d'Onet-le-Château et au-dessus de la porte d'entrée de l'église Saint-Georges-de-Camboulas, d'importants vestiges de l'édifice disparu, remplacé par la magnifique cathédrale actuelle.

On reconnaîtra sans aucun doute dans le premier ouvrage posthume de Louis Bousquet les qualités essentielles, la précision, la clarté, l'élégance du style, qui caractérisent ses écrits antérieurs. C'est au dévouement et à la touchante piété fraternelle de M. le Chanoine Hadrien Bousquet que nous devons la publication, longtemps différée, de cet ouvrage. Après le décès de son aîné, il avait en effet péniblement rassemblé et mis en ordre, conformément à la volonté du défunt, de nombreux documents et des collections. Les uns étaient le fruit encore dissimulé d'un labeur incessant, que la mort seule a pu interrompre. Les autres avaient été constituées par Louis Bousquet en puisant sans compter dans ses propres ressources, avec l'unique souci, je puis en répondre, de « sauver » des objets précieux exposés à la destruction et de préserver de la ruine définitivement des témoins d'un passé qui fut parfois brillant.

« EN SOUVENIR »

« Soixante-douze coups de cloche ont annoncé à Rodez le décès du chanoine Bousquet Louis, érudit passionné d'histoire et figure ruthénoise des plus pittoresques. »

Par ce titre de « trois colonnes à la une », *Centre Presse* faisait connaître à ses lecteurs au matin du 10 janvier 1968, le départ de mon frère Louis pour « la Maison du Père ».

Toute la presse locale et extra départementale, ainsi que de nombreuses revues d'archéologie consacraient par suite d'élogieux articles... « à celui qui avait passé sa vie à compulsier les archives, à publier des livres, à produire d'incalculables relations intéressantes l'histoire du Rouergue, à celui enfin qui avait présidé à la restauration des églises romanes de la région, dont il était le grand spécialiste. »

Ses admirateurs, et ils ne se comptent pas, faisaient l'unanimité pour reconnaître... « qu'avec lui disparaissait un des plus grands érudits de la région. »

« Il était sans nul doute, souligne *Midi Libre*, le meilleur spécialiste de l'histoire religieuse de notre Rouergue, personne n'ayant étudié avec plus de ferveur les deux joyaux de notre architecture religieuse :

- la cathédrale de Rodez,
- l'église de Conques.

Tous reconnaissaient, avec *Le Rouergue amicaliste* de Paris... « qu'une grande partie de ses activités s'était dépensée pour la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron où il avait cumulé avec un esprit de dévouement inlassable de multiples fonctions, assurant à la fois les charges de vice-président, d'archiviste, de secrétaire adjoint et de membre de la commission Cabrol... car, ajoutait ce même journal..., « c'est lui qui, à partir de 1952 pro-

céda à l'aménagement du musée Fenaille dont il fut le premier conservateur et à l'installation de ses précieuses collections... » ce que certains esprits chagrins semblent systématiquement vouloir faire oublier.

C'est tout ce travail de chartreux qui incita les plus hautes autorités du monde scientifique à le désigner comme inspecteur de la Société archéologique de France.

Bien que connaissant parfaitement son sujet, il ne manqua pas d'être attaqué par un petit nombre de prétendus archéologues arrivés sur le tard, sans aucune culture à l'étude de l'histoire locale et de l'art sacré, ce qui faisait dire au chroniqueur de *La Dépêche* de Toulouse... « certaines paroles à l'emporte-pièce marquèrent sa grande bonté... Le chanoine Bousquet avançait parfois des hypothèses audacieuses (qui, de ce fait, ne pouvaient recueillir l'unanimité)... et plus loin... « c'était un homme de caractère, c'est-à-dire assez intransigeant pour défendre ses idées au mépris de ses amis et de ses titres honorifiques... il fut le premier à s'indigner des actes de vandalisme commis contre nos richesses archéologiques et à demander la fin de ces dévastations. » (1).

Il est un fait certain, mon frère ne plaisantait pas avec les destructeurs de notre patrimoine régional et, de plus en plus, s'enfermait dans sa tour d'ivoire. La *Revue du Rouergue* faisant allusion à cette retraite ne pouvait s'empêcher de noter... « il faut voir sans doute dans ce renoncement une certaine amertume qui transparaissait dans ses conversations vivantes, personnelles, quelquefois caustiques et souvent véhémentes lorsqu'il s'agissait de défendre certaines idées ou de s'élever contre de fâcheux abandons... »

Vivant en ermite dans notre vieille demeure familiale surmontée d'un lion, symbole du caractère, de l'incorruptibilité, « il avait, constate cette même revue, accumulé tout au long de sa vie documents et vestiges du passé, souvent précieux, entassant de la cave au grenier ses richesses. »

Avec lui, remarquait très justement Mgr Ménard, évêque de Rodez, lors de sa sépulture, disparaît un des derniers spécialistes de l'histoire religieuse de l'église de Rodez, le disciple et le successeur des chanoines Verlaquet, Hermet, Rigal. Le Pontife terminait son homélie en disant : « Y aura-t-il, parmi nos prêtres, quelqu'un pour prendre la relève ? »

(1) La culture trahie par les siens, montre que sous le fallacieux prétexte de pauvreté et d'humilité, les chrétiens assassinent la beauté... Il n'y a pas d'incompatibilité entre le beau et le vrai. C'est pour cela que je veux continuer à me battre contre les destructeurs des valeurs traditionnelles. On peut supprimer les belles églises, les belles peintures. Je ne suis pas d'accord, et qu'on ne vienne pas me raconter que les iconoclastes ont quelque chose à voir avec l'Évangile... Nous ne serons pas de meilleurs chrétiens lorsque nous nous ferons les témoins de l'indigence des cœurs et de l'intelligence.

Discours du cardinal Daniélou
lors de sa réception à l'Académie française

J'ai bien peur que son appel ne soit jamais entendu, le jeune clergé étant beaucoup plus préoccupé par les problèmes politiques que par les problèmes religieux.

Figure des plus originales, nul n'osera le contester. En dehors de ses recherches, de ses travaux, rien ne comptait pour lui. Ni la nourriture, il passait des journées sans manger ; ni le vêtement, que de fois ne lui a-t-on pas reproché sa soutane décolorée et effilochée ; ni le sommeil, il consacrait une partie de ses nuits à compiler ses dossiers ; ni l'argent, il n'osait même pas réclamer le prix des locations dérisoires que lui donnaient ses locataires et fermiers et assurait bénévolement l'aumônerie du Carmel.

Comme le laisse supposer un certain nombre de ses chroniqueurs, mon frère, durant les quinze dernières années de son existence, fut écoeuré, c'est ce qui le poussa à donner sa démission de vice-président et de membre actif de la Société des lettres, sciences et arts.

Ecoeuré de voir une poignée de pseudo-historiens en quête de renommée, sans aucuns scrupules, reproduire textuellement des extraits de ses livres, des nombreuses études qu'il avait publiées dans le *Journal de l'Aveyron*, la *Revue du Rouergue*, et cela sans jamais le nommer.

Ecoeuré, lui, secrétaire général de la Commission d'art sacré, d'assister à la mutilation de nos vieilles églises. Sous prétexte de se mettre à l'heure du Concile, nombre de prêtres ne possédant aucune culture artistique (encouragés par certains Bénédictins en rupture de clôture, avides de liberté et d'indépendance), firent ainsi disparaître de vieux retables, des vitraux figuratifs, d'admirables statues polychromées, pour remplacer ces trésors par de la pâte de verre noyée dans du ciment, substituer à des autels en pierre, enrichis de mosaïques, d'immenses cendriers en je ne sais quel bois prétendu « des îles », voire même faire ripoliner de magnifiques chœurs romans (2).

A tous ceux de mes amis qui pourraient s'étonner du jugement que je porte sur les curés dévastateurs des églises dont ils sont les gardiens, je conseille la lecture du remarquable livre de Michel de Saint-Pierre intitulé *Eglises en ruine, églises en péril* et, entre autre, ce passage :

« ...Je considère hélas ! que les clercs bradeurs des œuvres d'art et massacreurs de la Beauté sont, à leur manière, ce que l'on peut appeler « des prêtres indignes ». En tout état de cause, devant la

(2) ...Tandis que certains œuvrent magnifiquement pour une authentique renaissance, que voyons-nous ailleurs ? Plus de formes, plus de décors, plus d'églises même : des salles banalisées s'ouvrant tour à tour aux meetings, aux dancings et à l'assemblée ecclésiastique... C'est le culte des incultes. Comme si le triomphalisme de naguère devait s'explier dans un misérabilisme affligeant ! Comme si l'art n'était pas l'infini pressenti, le proche du Sacré...

« Ce siècle trompe l'Eglise ». Revue des Dux Mondes, oct 1971

loi ils restent des citoyens comme les autres, et je voudrais qu'ils fussent traités comme les autres.

Je comprends mal cette indulgence qui leur est accordée, tant par la hiérarchie ecclésiastique que par le pouvoir temporel. Lorsqu'ils violent délibérément les dispositions légales en saccageant des biens qui ne leur appartiennent pas, le mal est d'autant plus grave que l'œuvre altérée ou vendue est plus belle.

Quel sort réservez-Vous, Seigneur à ceux qui détruisent ou vendent les trésors du Temple ? »

Eccouré, mon frère le fut enfin en se voyant accusé, toujours par les mêmes personnages, d'avoir pillé certaines pièces aux archives et bibliothèques de notre bonne ville de Rodez et d'avoir accumulé, rue de l'Amphithéâtre, de magnifiques collections d'art sacré, de meubles anciens et autres objets précieux sans bourse délier.

A tout cela, je puis répondre : mon frère a sauvé à prix d'or un nombre incalculable de vieilles statues, boiseries, vases sacrés, croix processionnelles avec émaux de Limoges, dinanderies, étains, autant de richesses que des ministres du culte se proposaient de brader à des brocanteurs, dépouillant ainsi leur Temple afin, paraît-il, de retourner aux sources, à l'Eglise des pauvres.

On souhaiterait que ces derniers réalisent ce même détachement en ce qui concerne leur presbytère et une certaine manière de vivre qui n'a rien d'évangélique, il faut bien le reconnaître.

Je me permet ici d'ouvrir une parenthèse. *Centre Presse* ayant lancé un cri d'alarme par la plume de l'un de ses rédacteurs, « sur l'inquiétant problème du vol des objets d'art religieux en Rouergue », j'ai cru devoir, à mon tour, m'élever, non contre les voleurs, mais contre les vendeurs de mobilier qui ne leur appartient pas. Voici d'ailleurs ce que j'écrivais... « Je ne puis que féliciter M. Gombert d'attirer l'attention de ses lecteurs sur les vols qui se multiplient dans notre région, mais je crois qu'il ne faut pas uniquement incriminer les pilliers de nos sanctuaires.

Les prêtres, n'ont-ils pas, eux aussi, de grandes responsabilités en cette période de chambardement général de nos édifices. Afin de s'adapter, paraît-il, à la nouvelle liturgie de la messe, ils consacrent ici ou là nos églises, vendent de nombreux objets dont ils ne soupçonnent pas la valeur et cela malgré les avertissements de Nos Seigneurs les évêques et de MM. les maires (3).

Je possède chez moi un véritable musée de pièces rares. Or, je puis assurer qu'elles ont été acquises à prix d'or à des prêtres qui

(3) ...N'oubliez pas, que les trésors des églises sont plus que les autres collectifs, n'est-il pas déchirant le mot d'une vieille femme, proche de la misère, qui disait : « ...Avec notre nouveau curé et toutes les belles choses qu'il a enlevées dans notre église, je me sens encore plus pauvre... n'appauvrissez pas davantage les pauvres. A l'heure où Dieu se meurt quand toute l'humanité sacrifie à l'unique matériel, n'ajoutez pas davantage à la grisaille des jours. La vie est déjà bien plate, ne l'aplatissez pas plus encore. »

« Lettres aux voyous du cœur », André Piettre, éd. Fayard.

voulaient s'en débarrasser. Moi-même j'ai acheté au marché aux puces de Nice, de Saint-Sernin de Toulouse, de Paris, de vieux reliquaires, des dinanderies qui avaient été liquidés à des brocanteurs.

Il m'arrive parfois de visiter des amis antiquaires ; tous possèdent dans leur boutique quantité de matériel d'église, lequel leur a été proposé par des prêtres à des prix dérisoires. Ils en sont eux-mêmes écoeurés.

Donc, je dis à M. Gombert, bravo d'alerter « les conservateurs de musées, les procureurs de la République, la gendarmerie », afin d'éviter, si possible, toutes ces disparitions. Mais ne croyez-vous pas qu'il conviendrait parallèlement d'éduquer les prêtres sur la valeur des trésors qui ne leur appartiennent pas et dont ils sont uniquement les gardiens.

Il faudrait qu'au moment où ces derniers transforment plus ou moins heureusement leurs sanctuaires en « Maison du Peuple », lesquels, il faut bien le reconnaître, sont de plus en plus désertés, parce que dépouillés de tout ce qui en faisait la beauté, se disent une fois pour toutes que tous ces vestiges d'un passé religieusement conservés par leurs prédécesseurs, finalement aboutissent dans les salons de collectionneurs quand ils ne partent pas à l'Etranger. J'ose espérer, cher monsieur, que mon cri d'alarme s'ajoutant au vôtre, contribuera à sauver ce qui peut être encore sauvé. Dieu veuille que nous n'arrivions pas trop tard. »

Quelques jours plus tard, un article signé « Y. Lehugeur, chrétien », ne me pardonnait pas d'avoir osé comparer nos sanctuaires à « des Maisons du Peuple » comme si ces dernières ne sont pas avant tout et par-dessus tout « Les Maisons de Dieu ». Je cite... « C'est un des paragraphes de l'article de M. H.B. qui me choque. Il y est fait allusion d'une façon que je trouve péjorative aux « Maisons du Peuple », reproche étant fait aux prêtres d'aujourd'hui de vouloir ainsi transformer leur église. Je pense que cette allusion déborde du cadre des pillages des églises car il est bien certain que s'il est une maison qui devrait être celle du peuple, de tout le peuple de Dieu c'est bien l'Eglise, maison où chacun aimerait se sentir à l'aise comme chez soi, comme les gens du peuple se sentent à l'aise dans « Les maisons du peuple » auxquelles l'auteur de l'article se réfère. Il est fort probable que si l'Eglise avait eu plus tôt le courage de se débarrasser de tout un décorum encombrant et inutile pour offrir un vrai visage de simplicité et de bon accueil, bon nombre « de gens du peuple » n'aurait pas songé à construire des maisons auxquelles il est fait allusion, laissant ainsi l'Eglise à ceux pour lesquels elle semblait réservée. Quant à ceux qui abandonnent les églises « parce qu'elles sont dépouillées de tout ce qui en faisait la beauté », je pense que leur foi tenait à bien peu de choses et je crois que le départ de ceux-là, aussi regrettable soit-il, sera largement compensé par l'arrivée de ceux qui commencent à découvrir le nouveau visage de l'Eglise. »

Je voudrais que mon aimable contradicteur constate avec moi que le nombre de vrais chrétiens qui journallement quittent l'Eglise, choqués par cette nouvelle liturgie, les homélies où l'on parle de tout, sauf de Dieu et de l'Evangile, les chants Pop accompagnés de batterie, de tam-tam et de guitares n'est nullement remplacé par l'arrivée en masse des prétendus amateurs de dépouillement et de pauvreté (4).

Enfin, et pour conclure, je souligne que M. Jacques Duhamel, ministre des Affaires culturelles auquel on avait communiqué mon papier m'écrivait à son tour... « Je viens de lire avec le plus grand intérêt l'article que vous avez publié sur la préservation des objets d'art dans les églises.

« Je vous en remercie vivement. C'est avec beaucoup de considération que j'ai pris connaissance de ce document. Vous avez dû voir récemment que mes soucis rejoignent les vôtres et qu'une politique nouvelle de renforcement des mesures de protection en la matière allait être mise en place.

« Veuillez agréer, mon Père, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Signé : Jacques DUHAMEL. »

Et je poursuis, quant aux documents qu'auraient subtilisés mon frère Louis et qu'après sa mort, son benjamin auraient liquidés comme tous les objets religieux qu'il possédait, je ne puis que faire cette constatation : il est regrettable que les archivistes ou bibliothécaires de ces illustres compagnies n'aient pas tenu à jour leurs registres, notant la sortie, la rentrée, la destination, le preneur de documents dont ils déplorent la disparition. Il est trop facile quand on ne fait pas son travail de rejeter les torts sur les autres, surtout quand ceux-ci ne peuvent pas répondre.

En tous cas, je puis rassurer les nombreux amis de mon frère,

(4) Sur ces divers sujets, voir le livre explosif du R.P. Bruckberger « Lettre ouverte à Jésus-Christ » et « Dieu et la Politique »

...et encore cette page de Jean Dutourd dans son « Carnet d'un émigré ».

...Les curés ont commencé à défigurer leurs églises avec des christes en fil de fer, des éclairages au néon, des menhirs censés représenter des saints, des chandeliers de cuivre en forme de tube.

Du moins dans ces endroits déshonorés, trouvait-on encore de bons organistes et de bonnes chorales, sans parler de la messe en latin, des Kyrie, du Gloria, du Credo, des répons chantés. On pouvait fermer les yeux et se dire qu'après tout on continuait à prier Dieu de la même façon qu'aux grandes époques du christianisme.

Même cela nous a été retiré. Sous prétexte de dépouillement, de rigueur, de pauvreté, d'œcuménisme, plus de chant, plus de musique, plus la moindre somptuosité : on a aliéné la liturgie sur les églises. Comme tout cela est triste alors que Dieu est si gai... »

Les curés sont devenus immangeables... ils se fichent du Pape, contemplant amoureuxment le Parti communiste, s'attendrissent sur les vauriens et détestent la musique d'orgue, quand je vous dis qu'ils sont immangeables ! Ils couperaient l'appétit au Père Combes.

émus par toute une campagne de dénigrement. Toutes ces richesses, je me suis fait un devoir de les mettre en évidence dans la villa des Lions, transformée en musée familial. Mes héritiers, j'en ai la ferme conviction, tout particulièrement Léon Bousquet, se feront un devoir, après ma mort, de conserver religieusement tous ces trésors pour les transmettre à leurs enfants et petits-enfants « jusqu'à la troisième et quatrième génération ».

Quelques mois avant de mourir, mon frère, très peiné à la suite des manœuvres qui se tramaient dans l'ombre au sujet de sa succession, me faisait appeler pour me donner deux conseils.

Premièrement, il me demanda de ne jamais communiquer aucune de ses nombreuses études non publiées, à qui que ce soit, sauf à de très rares amis ;

Deuxièmement, il avait pensé un moment, offrir certaines de ses collections aux futures salles d'art religieux qui devaient s'ériger dans les galeries du vieux lycée Foch. Etant donné qu'il n'ignorait pas que bien des pièces des musées de la ville avaient disparu, faute de surveillance, il me supplia de ne me dessaisir de rien.

Alors, un cas de conscience s'est posé, pour moi, en ce qui concerne les manuscrits de mon frère, la *Revue historique du Rouergue*, en parlant des recherches faites par mon aîné... « regrette que les titres annoncés dans la collection « Etudes d'histoire et d'archéologie rouergate », dont il était le promoteur, ne voient malheureusement pas le jour, tout particulièrement un important travail sur les routes de pèlerinage... »

Par scrupule, j'ai soumis ces divers manuscrits à plusieurs de ses amis, historiens de renommée mondiale. Tous ont été d'avis, en ce qui concerne *Voies romaines, drayes et camis romieus*, que ce serait un crime de ne pas publier ces pages tant elles renferment de documentation, de travail, de recherche, de richesse.

A tous les arguments formulés, il m'a été répondu : « C'est un devoir pour vous de donner le jour à ce travail sur les vieux chemins du Rouergue et cela pour défendre la mémoire de votre frère Louis et aussi afin de répondre à ses détracteurs et à tous ceux qui ont cru devoir écrire... « l'on pouvait attendre de lui de grands travaux. Malheureusement, il n'en a donné qu'une ébauche, aussi brillante soit-elle... » (*Revue du Rouergue*, janvier-mars 1968)

C'est pourquoi, après cinq ans de réflexion, de consultation, alors que quelques esprits nébuleux, toujours les mêmes, censeurs étrangers à Rodez, qui veulent s'ériger en « Docteur ès sciences locales » m'accusent encore d'avoir dilapidé les écrits et les collections de mon frère, j'ai décidé, sous la forte pression de vrais amis, éminents spécialistes de ces problèmes de l'histoire de nos aïeux de publier en ce jour du cinquième anniversaire de sa mort *Voies romaines, drayes et camis romieus* (4 bis).

(4 bis) Les camis romieus étaient les routes que prenaient les pèlerins pour se rendre à Saint-Jacques de Compostelle, à Rome et en Terre sainte)

C'est le meilleur hommage.

C'est le plus bel hommage que le chanoine Hadrien Bousquet, premier prêtre ouvrier de France, toute sa vie tendue vers l'AVENIR, puisse rendre à son frère Louis, un des derniers historiens religieux de notre vieux Rouergue, toute sa vie penchée sur le PASSE.

Nice, le 9 décembre 1973

VOIES ROMAINES, DRAYES ET CAMIS ROMIEUS

Adossé au Plomb du Cantal, au nord, aux monts de la Margeride, au nord-est, aux Cévennes et aux montagnes de Lacaune, au midi, le Rouergue offre en gros l'aspect d'un plan incliné d'est en ouest s'ouvrant sur les plaines languedociennes. Ainsi s'étagent en gradins descendants du levant au couchant d'abord Aubrac, Viadène, Levézou et Grands causses, puis petits Causses et Ségala se raccordant en pente douce avec les bas calcaires du Quercy et de l'Albigeois (5).

De profondes et abruptes vallées fragmentent et isolent en compartiments séparés cet étagement de plateaux. Ce sont celles du Lot, de l'Aveyron, du Viaur et du Tarn, ces voies d'eau dont le franchissement, s'il faut en croire un vieux dicton, n'allait pas autrefois sans risques ni périls :

Que passo lou Tarn, lou Lot et l'Abeyron
Es pas ségur de tourna dins sa maison (6).

On conviendra qu'un relief pareillement accidenté devait opposer aux communications d'assez sérieux obstacles et faire de cette région comme d'ailleurs de tout le Massif central, ce qu'on a justement nommé « un pôle

(5) E. Vigarié : *Esquisse générale du département de l'Aveyron* (Rodez, Carrère 1927-1930, in-4°) fasc. I, passim.

(6) *Qui traverse le Tarn, le Lot et l'Aveyron*
N'est pas sûr de revenir à sa maison.

Cité par H. Affre, *Dictionnaire des Institutions, mœurs et coutumes du Rouergue* (Rodez, Carrère 1903, in-8°) art. Rivière ; p. 395.

répulsif » (7). Il n'en fut rien cependant et de bonne heure — dès l'occupation romaine au moins, sinon dès les millénaires de la préhistoire — le Rouergue fut sillonné d'un réseau routier dont certains éléments intéressèrent la circulation générale du pays. C'est que de par sa situation géographique, il se situe sur le trajet le plus direct unissant le cœur des régions de langue d'oïl au Languedoc méditerranéen, tout comme il se trouve à l'intersection des voies les plus rapides reliant Lyon à Toulouse et l'estuaire de la Gironde aux Bouches-du-Rhône. Ce dernier idéal carrefour se localise en effet un peu au sud de Rodez.

Le plus ancien document routier concernant le Rouergue est la célèbre carte de l'Orbis romanus dite table de Pentinger. Les itinéraires qu'elle présente sont la copie vraisemblable de ceux que fit rédiger vers le début du 3^e siècle, l'empereur Caracalla et qui, dérivants eux-mêmes de ceux préparés au début de l'Empire par Agrippas et peints aux murs du portique de la Scour Paulha sur l'initiative d'Auguste devaient servir de prototypes à toute la cartographie impériale (8).

C'est, en effet, sous le nom celtique encore en usage sous le Haut-Empire que la Table de Pentinger désigne chefs-lieux de cités et stations routières et non sous celui des peuples dont ces cités étaient les capitales, dénominations nouvelles qui devaient se généraliser à partir du 2^e siècle. Ainsi, Rodez porte encore le nom du vieil oppidum pré-romain, Ségodun, syncope courante dans le document pour Ségodunum, et c'est l'abstraction faite d'un passage de Ptolémée (9) l'unique texte donnant Pauthen-

(7) L'expression est d'Elie de Beaumont. Citée par A. Meynier, *Géographie du Massif central* (Paris, Rieder, 1935, in-16°), p. 226. Cf. aussi A. Leroux, *Le Massif central, histoire d'une région de la France* (Paris, Bouillon, 1898, in-8°).

(8) Sur la table de Pentinger cf. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Pentinger* (Paris, Hachette, 1869, in-8°) et, du même, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine* (Paris, Hachette, 1886-1893, in-8°) T. IV ; enfin A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine, l'archéologie du sol, les routes dans Manuel d'archéologie*, de J. Vechelette (Paris, Picard, 1934, in-8°), I, VI, p. 126-133.

(9) Encore ce passage est-il fortement altéré dans la tradition manuscrite :

Etodounon, Var, Ségadounon, Pétolémée, II, 7, 12 — cf. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Pentinger*, p. 311.

tique appellation celtique du chef-lieu de la cité des Ruthènes qui dans la suite devait prendre le nom de Civitas Ruthenorum et enfin de Ruthena d'où est venu Rodez (10) de même les deux stations à l'ouest et au sud de Ségodunum sont inscrites sous les dénominations caractéristiques de Carantomago et Condatomago. C'est donc à quelques modifications postérieures près, le réseau routier de la première moitié du 3^e siècle, au plus tard, que développe la carte de Pentinger (11).

Trois voies y sont portées traversant le pays des Ruthènes. La première partant de Lyon escaladant d'abord les monts du Velay par Ruessio (Saint-Paulien) métropole de la cité des Vellaves jusqu'à la période mérovingienne ou le titre passait au Puy, puis franchissait la Margeride par Andéritum (javols) capitale des Gabales et enfin l'Aubrac pour aboutir à Segodunum.

La seconde, de Bordeaux par Agen et Cahors, débouchait à Rodez. On a voulu, de ces deux routes, n'en faire qu'une et y voir la voie qu'Agrippa, principal lieutenant de César, avait, au dire de Strabon, fait construire à travers les Cévennes pour unir Lyon, capitale des Trois Gaules, au pays des Santons et à l'Aquitaine (12). Mais il y a chance pour que la première soit plutôt un secteur de la route Lyon-Toulouse par Rodez et, la seconde, un tron-

(10) A. Longnon, *Géographie de la Gaule au 4^e siècle* (Paris, Hachette, 1878 (n° 4), p. 518.

(11) A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*, I, VI, p. 129.

(12) Sur l'identification de la voie Lyon-Aquitaine à travers les Cévennes mentionnée par Strabon (IV, 6, 11) cf. A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*, I, VI, p. 34-36. — E. Desjardins voit dans ces deux routes deux fragments de la voie Lyon-Bordeaux par Rodez, Cahors et Agen. Cf. sa *Géographie de la Gaule d'après la carte de Pentinger*, p. 300 et suiv. et sa *Géographie de la Gaule romaine*, I, IV, p. 148, de même M. Besnier dans l'article Via du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de Varemberg*, Saglio et Pottier écrit : « La partie de l'ancienne Celtique amenée par Auguste à l'Aquitaine entre Garonne et Loire était traversée par deux grandes routes unissant Lyon à Bordeaux : la première par Rodez, Cahors et Agen (ses milliaires vient d'Alexandre Sévère à Diocletien, elle paraît dater du 3^e siècle, T.V. p. 801.

La plupart des archéologues locaux se sont rangés à cette interprétation.

çon de la voie reliant Bordeaux à la Narbonnaise (13). La carte de Pentinger indique en effet une troisième route qui, partant de Ségodunum, allait par-delà Lodève, rejoindre l'importante voie Domitienne à Cessero, aujourd'hui Saint-Thibéry.

Les archéologues locaux se sont efforcés depuis plus d'un siècle de retrouver sur le terrain le tracé à travers le Rouergue des trois voies portées sur la table de Pentinger (14). De ce fait, sur les plateaux de l'Aubrac et du

(13) C'est la conviction de C. Jullian qui écrit : « La route bizarre notée sur la table de Pentinger par Lyon, Tours, Saint-Paulien des Vellaves, Javols des Gabales, Rodez, Cahors, Agen n'ont qu'une combinaison artificielle de tronçons de routes présentées de manière à réunir par un seul chemin tous les chefs-lieux des cités de la montagne. Pour lui, la « route de Ruessio à Javols et Rodez n'est qu'un secteur de la route Lyon, Toulouse » tout comme la route de Rodez à Colas n'est qu'un secteur de la route de Narbonne vers Bordeaux et Saintes. *Histoire de la Gaule*, I. V. p. 91, 92 et note 3, 96 et note 6. Pareille interprétation avait déjà été formulée en 1860 par deux archéologues locaux, Romain et Vauginot, *Les meilleurs prospecteurs des voies romaines du Rouergue* ; cf. leurs *Notes sur les voies romaines qui ont traversé le pays des Ruthènes*, dans *Mémoires de la Société des L.S.A. de l'Aveyron*, t. X, 1865, 1873, p. 272-282.

(14) Ce travail de repérage des voies romaines du Rouergue esquisse par Bosc dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue* (Rodez, Levic, 1727 (I, p. 83-86) et par de Gaujal dans ses *Etudes historiques sur le Rouergue* (Paris, 1898, t. 3) après les élucubrations fantaisistes de l'abbé Lunet, qui égayèrent les séances quelque peu austères du congrès de la Société française d'archéologie tenu à Rodez en 1863 et virent le jour dans cette facétie archéologique intitulée : *Itinéraires de Camimius Rebilus à travers le Velay, le Gévaudan, le Rouergue, le Limousin, le Quercy et l'Auvergne* (Rodez, 1865) devait être activement poussé à l'inspiration de la Commission de topographie des Gaules, création de Napoléon III en 1858. Les résultats essentiels de cette activité ont paru dans le t. X des *Mémoires de la Société des L.S.A. de l'Aveyron* (1868-1873 ; cf. notamment : *Notes sur les voies romaines qui ont traversé le pays des Ruthènes*, par MM. Romain et Vauginot (1860) et *Antiquités celtiques et gallo-romaines signalées dans l'Aveyron*, avec 2 cartes tableaux par M. Ad. Boisse. Depuis, le travail n'a guère progressé comme on peut s'en convaincre en parcourant la récente carte archéologique du département de l'Aveyron et son fascicule explicatif, fragment de la carte archéologique de la Gaule romaine dans le cadre de la Forma Orbis romani, cet atlas du monde romain.

Levezou ou sur les causses désertiques, des restes plus ou moins importants ont été reconnus, que l'aridité du sol et l'absence de culture avaient préservé de la destruction. A défaut de vestiges matériels, des noms de lieux caractéristiques de la toponymie des voies romaines les jalonnent et permettent de reconstituer leur cheminement avec un suffisante précision.

La voie venant de Lyon quittait la cité des Gobales pour pénétrer dans celle des Ruthènes à un kilomètre environ de la lisière nord du grand bois d'Aubrac non loin de Mas Cremat où l'on a de bonnes raisons de localiser la station portée sur la table de Pentinger d'Ad Silanum (15), suivant sensiblement la ligne de crête du plateau qui sépare la gorge de la Boralde de celle de Mosaux, l'antique chaussée présente, d'abord à travers la forêt domaniale puis du village des Enfruts au hameau portant le nom caractéristique de **Lestrade, d'admirables vestiges encore dénommés par les paysans Cami de César** (16). Descendant ensuite les pentes de la vallée du Lot qu'elle franchissait aux abords de Saint-Côme, elle gravissait le talus du versant méridional pour, en ligne directe, à travers le Causse de Bozouls et le Causse Comtal, atteindre Ségodunum. Sur ces mornes étendues pierreuses aux ondulations grises mouchetées de genévriers, maints tronçons subsistent entre Aboul et Lioujas, comme aussi des toponymes révélateurs tels que Lioujas, Vialatelle, l'Oustal-Nau (17).

La table de Pentinger ne portant plus le prolongement de cette voie sur Toulouse, les archéologues locaux ne se sont guère souciés d'en rechercher le tracé, comme d'en

(15) Sur cette voie et l'identification d'Ad. Silanum cf. A. Albenque. *La voie romaine de l'Aubrac et la question d'Ad Silanum*, dans *Notes archéologiques du Journal de l'Aveyron*, 27 juin, 4 juillet et 11 juillet 1942.

(16) L. Domergue, *Notes sur la situation de l'état actuel de la voie romaine de Ségodunum à Andéritum*, dans *Procès-verbal de la Société des L.S.A. de l'Aveyron*, t. XVII, 1894-1897, p. 123-127.

(17) Aboul, com. et cant. de Bozouls, arrond. de Rodez ; Lioujas, com. de La Loubière, cant. de Bozouls, arrond. de Rodez ; Vialatelle et l'Oustal-Nau, com. d'Onet-le-Château, cant. et arrond. de Rodez. Sur la toponymie des voies romaines, voir A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*, t. VI, chap. IX.



relever les vestiges encore existants sur le terrain. Ses fragments en ont été cependant signalés à Luc et au Lac (18) et il y a chance pour qu'elle le confonde en Aveyron avec cette strata Albiensa qu'un document du début du 13^e siècle mentionne passant à la Motte et se dirigeant sur Albi. Strata que movet de la Mota et tendit ad Albium (19).

Au vrai, il y a de fortes probabilités pour que la voie romaine ait laissé à l'écart le chef-lieu de la civitas Albigensium encore sans importance au 3^e siècle. De la Motte, en effet, elle devait se diriger par Naucelle, Crespin et Lespinassole vers le Viaur qu'elle franchissait au Pont de Cirou (20) puis par Monestiès atteignait le Tarn qu'elle traversait à Rabastens ; c'est à Saint-Sulpice-la-Pointe qu'elle quittait l'Albigeois pour enfin parvenir à Toulouse (21). On n'aura pas été sans remarquer le toponyme de la Motte, souvenir de quelque butte, point de repère pour les voyageurs, non loin de Naucelle existe également une maison-neuve.

C'est là l'itinéraire le plus direct entre Rodez et Toulouse. C'est celui qu'empruntaient encore au 16^e siècle, les voyageurs du Rouergue se rendant dans cette dernière ville. Ainsi, en 1552, Pierre Marty, prêtre et syndic de la fraternité de Saint-Côme, jalonne ainsi les étapes de son

(18) Pour Luc (cant. et arrond. de Rodez). Cf. communication de B. Lunet dans *Procès-verbaux de la Société des L.S.A. de l'Aveyron*, t. III, p. 165-166. Pour Le Lac (com. de Vors, cant. et arrond. de Rodez), cf. Boissé, *Antiquités celtiques et gallo-romaines dans Mémoires de la Société des L.S.A. de l'Aveyron*, t. X, p. 317.

(19) *Transaction de 1217 entre les abbés de Monziade et de Bonneval, d'une part, et l'abbé de Bonnecombe, d'autre part, au sujet des pacages de la grange de la Serre*, dans *Cartulaire de l'abbaye de Bonneval en Rouergue* ; édit. Verlaguet dans *Archives historiques du Rouergue*, t. XIV, Rodez, Carrère, 1938 in. N^o, p. 117-119, La Motte, com. de Quins, cant. de Naucelle, arrond. de Rodez.

(20) Naucelle, com. et cant. de l'arrond. de Rodez ; Crespin, com. du cant. de La Salvetat, arrond. de Rodez ; Lespinassole et Pont-de-Cirou, com. de Crespin, cant. de La Salvetat, arrond. de Rodez.

(21) E. Jolibois, *Histoire du pays d'Albigeois*, dans *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn*, 1^{er} vol., p. 81-86.

voyage, vers la capitale du Languedoc : Aboul (rafraîchissement), Rodez (dîner), Luc (souper), la Mota (rafraîchissements), la Balagua (dîner), Pont de Siro (rafraîchissements), Vilanova (souper), Galhac (dîner), Rabastens (rafraîchissements), Roqua Serieyra (souper), Castel-Moro (dîner), Tholoza (22). C'est enfin celui encore porté sur la carte géographique des Postes qui traversent la France, dressée par Nicolas Lanson et publiée par Melchior Tavernier, en 1632, la plus ancienne carte à relais connue. Il y a chance pour qu'il suive à peu de choses près le tracé de l'antique chaussée romaine (23).

La voie Océan-Méditerranée portée sur la carte de Pentinger partait de Bordeaux et, par Agen et Cahors, gagnait le pays des Ruthènes (24). Son itinéraire n'a pu être fixé avec précision dans la partie occidentale du Bas-Rouergue. Elle y pénétrait vraisemblablement vers le hameau de Laranière (Lot) dans les environs duquel se localisent deux toponymes : Vialars et Caminade et se dressent le fort de Marcigailhet dénommé Fort-Lamothe dans le cadastre ainsi que la butte de Castelnaud.

Mais parvenue à hauteur de Savignac, se dirigeait-elle vers le nord-est sur Saint-Rémy et Malleville en longeant les crêtes septentrionales qui dominent la vallée de l'Al-

(22) Cité sans indication de référence par H. Affre, *Lettres à mes neveux sur l'histoire de l'arrondissement d'Espalion* (Villefranche, Cestan, 1858, in-8^o), I. II, p. 369.

(23) Sur la carte Tavernier, cf. Sir George Fordham, *Les routes de France* (Paris, Champion, 1929). On en trouvera une reproduction dans l'Édition de la *Guilde des chemins de France de 1653*, par Charles Estienne, publiée par Jean Bonnerot, t. II, pl. V. (Paris, Champion, 1936, in-8^o fasc. 267 de la bibliothèque des Hautes Etudes).

(24) Pour la partie de cette voie comprise entre Cahors et la limite du Rouergue, cf. Castagné, *Notices sur les voies romaines du département du Lot*, dans *Annuaire du Lot 1577*. Quant à la portion comprise entre le Lot et Ségodunum, elle a été de toutes les voies romaines du Rouergue, la plus étudiée, contrairement à l'affirmation de l'auteur du texte explicatif de la carte archéologique du département de l'Aveyron dans la forma orbis romani (p. 39) : B. Mayran *Carantomag* dans *Revue historique du Rouergue*, t. 1, p. 170 et suiv., I. II, p. 15 et suiv. du même, *La table de Pentinger et Carantomag* (Villefranche, 1916, n^o 8). E. Marre, *Carantomag, Carantomagus* (Cranton), Rodez, Carrère, 1916, n^o 8).

zon pour, par Brandonnet, atteindre Cranton (25) ou, au contraire, après avoir passé par l'emplacement de l'actuel Villefranche, suivait-elle la ligne de hauteurs qui séparaient les gorges de l'Alzon de celles de l'Aveyron, c'est ce qu'en l'état des prospections archéologiques locales on ne saurait décider (26). Mais à partir de Cranton, le Carantomagus probable de la table de Pentinger, le tracé en est assuré, jalonné qu'il est par d'appréciables vestiges topographiques ou toponymiques.

La chaussée, encore conservée par places, passait à la Trivalle et à la Maurinie, laissant Rignac à 2 km, au nord, puis par Maison-Neuve et Luc-Bas, se dirigeait en droite ligne sur Ségodunum par l'itinéraire qu'a emprunté sur la majorité de son parcours, à partir de Luc-Bas, la route nationale n° 594 de Figeac à Rodez par Capdenac, Montbazens et Rignac (27). Aussi bien tout au long du trajet s'égrènent des toponymes perpétuant le souvenir de la voie romaine : c'est d'abord les Farguettes et l'Hospitalet, puis, à l'est et à l'ouest du Camp de César, Abbas et le Pas (ad passum) enfin la Calsade (calcata via) (28) : A hauteur de Saint-Martin-de-Limouze, voie romaine et route nationale reprennent leur assiette distincte, la première descendant par lous Carmals dans la vallée de l'Aveyron, longeait la rivière jusqu'à son con-

(25) Saint-Rémy, com. du cant. de Villeneuve ; Malleville, com. du cant. de Montbazens ; Brandonnet, com. de Maleville, cant. de Montbazens ; Cranton, com. de Compolibat, cant. de Montbazens, tous ces lieux sont dans l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue.

(26) Il va de soi que les partisans de la localisation de Carantomagus à Saint-Mémarry près Villefranche, la font passer par cette dernière ville ; ainsi B. Mayran, op. cit., et A. Cabrol dans le *Journal de l'Aveyron*, 18 octobre 1931 ; lui assignant au contraire le trajet par Saint-Rémy, Romain et Vanginot, *Notes sur les voies romaines*, p. 277, Marre, op. cit., et la carte archéologique de la forma orbis romaine.

(27) La Trivalle, com. de Prévinquières, cant. de Rieupeyroux, arrond. de Villefranche, la Mauritanie et Maison-Neuve, com. et cant. de Rignac, arrond. de Rodez ; Luc-Bas com. de Belcastel, cant. de Rignac, arrond. de Rodez.

(28) Les Farguettes, com. de Belcastel, cant. de Rignac, arrond. de Rodez ; l'Hospitalet, Abbas, Le Pas, la Calsade, com. de Druelle, cant. et arrond. de Rodez.

fluent avec l'Auterne, escaladant les pentes qu'occupe l'hôpital psychiatrique abordant Ségodunum par l'actuel foirail qui, du nom de la chaussée revêtue de pavés blancs, prit et garda longtemps le nom d'Albespeyres (Albas petras) et y pénétrait par la porte dénommée, au Moyen âge, du Bal.

Au sortir de Rodez, vraisemblablement par la porte baptisée plus tard de Sainte-Catherine, la voie franchissait, au Monastère, la vallée de l'Aveyron, passait aux abords de la villa au nom encore bien latin de Mas-Marcou, traversait par Hyars le Causse de Flavin et parvenait au Viaur dont elle franchissait la gorge à Camboulas (29). Puis, escaladant par Crespiagnet et Canet, les pentes du Levézou, elle cheminait à travers les landes de fougères, de genêts et de bruyères qui en ont heureusement conservé d'importants vestiges parfaitement reconnaissables à hauteur de Curan, non loin du plateau portant les hameaux aux noms significatifs de Castres et Castrieux. Puis, par les Vialettes et Combe-Roumal, elle atteignait les rives de la Muse près de Saint-Beauzély, courant ensuite sur le glacis du Causse Rouge, par Azinières et les Aumières elle aboutissait à la station portée sur la carte de Pentinger, de Condatomago, aujourd'hui Millau (30).

Franchi le Tarn au gué de Saint-Thomas, la voie s'élevait en lacets jusqu'à la plate-forme du Larzac pour

(29) Le parcours rouergat de cette voie Ségodunum-Luteva a été l'objet d'une bonne monographie de Saint-Roy : *Condat-Mag et la voie romaine* (Millau, Artières, 1923, petit in-8°). Cf. aussi R. Labry et J. Herbomez, *Au long de la voie romaine de Ségodunum à Condatomag*, dans *Procès-verbaux de la Société des L.S.A. de l'Aveyron*, 1 XXX (1924-1926), p. 116-122. Mais ces prospecteurs décrivent comme détails de construction de la voie romaine des travaux d'aménagements exécutés au siècle dernier sur son domaine d'Hyars par M. de Bancarel, Hyars, com. de Sainte-Radegonde, cant. et arrond. de Rodez.

(30) Camboulas et Crespiagnet, com. et cant. de Pont-de-Salars, arrond. de Rodez ; Canet, com. du cant. de Pont-de-Salars, arrond. de Rodez ; Curan, com. et cant. de Salles-Curan, arrond. de Rodez ; Castries et Castrieux, com. et cant. de Vezins, arrond. de Millau ; Les Vialettes, com. et cant. de Salles-Curan, arrond. de Millau ; Combe-Roumal et Azinières, com. et cant. de Saint-Beauzély, arrond. de Millau ; les Aumières, com., cant. et arrond. de Millau.

Non

la traversée de cette steppe de pierre et de désolation où elle subsiste en très grande partie intacte : ainsi près de Lestrade, non loin de la Cavalerie, à travers la plaine du Temple et aux abords de l'Hospitalet, le long du Camp de César où elle porte encore, cela va sans dire, le nom du conquérant des Gaules ; cami de César (31), elle courait ensuite en droite ligne vers le sud et par le Cun et la Salvetat sortait, par la Pezade, de la cité des Ruthènes pour rejoindre par Lodève, à Saint-Thibéry — le Cessero de la Table par Lodève, à Saint-Thibéry — le Cessero de la table de Pentinger — l'importante artère méditerranéenne qui mettait Rome en communication avec l'Espagne : La via Domitia (32).

Telles sont les deux grandes routes qui, se rejoignant à Ségodunum, coupaient en diagonale le territoire de la Civitas Ruthenorum. Voies de hauteur en général, au tracé aussi rectiligne que le permettait la configuration du terrain, on ne peut mettre en doute qu'elles ne soient l'œuvre des ingénieurs romains.

Mais à côté de ces voies stratégiques assurant la mainmise de Rome sur le Rouergue conquis, existait le réseau des voies vicinales d'origine, en partie, probablement, préromaine, dont on retrouve sur le terrain d'importants tronçons et, dans les textes, d'innombrables mentions sous les dénominations diverses d'estrades, de drayes ou de comis forrats (33).

Ainsi, franchissant le Lot non loin de Capdenac, une très ancienne artère, jalonnée de dolmens et de tumuli, coupait le causse de Montbazens et le causse Comtal, mettant en communication par-delà le Haut-Quercy, les cités

(31) L'Hospitalet, com. du cant. de Nant, arrond. de Millau.

(32) Le Cun, la Salvetat, la Pezade, commune de la Couvertouirade, cant. de Nant, au sud de Millau.

(33) Les voies commerciales du Bas-Rouergue ont été étudiées par B. Mayran, *Carantomag*, II^e partie, *Rev. Histor. du Rouergue*, I, II (1917), p. 46 et suiv. Quelques mentions de voies ant. ont été relevées dans les textes d'archives par H. Affre dans *Note sur l'une des voies romaines qui traversaient le Rouergue d'Aubrac à Bouillac*, dans *Procès-verbaux de la Société des L.S.A. de l'Aveyron*, t. XVI (1894), p. 92-94 et *Dictionnaire des Institutions, mœurs et coutumes du Rouergue* (Rodez, Carrère, 1903, gr. in-8^o) art. chemins, anciens, drayo, voies romaines.

des Petrocorii (Périgord) et des Lemovices (Limousin) avec Rouergue et Gévaudan. Elle passait à Asprières, aux Albres, à Roussennac, traversait l'Alzou au Pont de la Monnaie, descendait le Buenne et, par Clairvaux et Panat, parvenait à Souyri (34), laissant Rodez à une lieue au sud, par Vabre et Lioujas, elle gagnait Gages, Montrozier et Banc, traversait à partir de Lestrade le bois des Bourines puis, cheminant entre les vallées de la Serre et du Lot, qu'elle franchissait à Saint-Laurent, aboutissait à Estables où d'Anville et la commission de topographie de Gaules ont voulu voir l'Ad Silanum de la table de Pentinger (35).

La partie nord-ouest de cette antique draye causse-narde semble bien avoir été aménagée entre les rives du Lot et celle de l'Alzou en voie vicinale gallo-romaine. Des restes de pavages ont été en effet observés dans les tronçons encore subsistants de son parcours. D'autre part, le pont sur l'Alzou porte encore le nom de Pont de la Monnaie, c'est-à-dire pont de la strata munita de la voie pavée (36). Enfin, une borne militaire existait encore vers le milieu du 19^e siècle à la Bonaurie, près Rignac, sur son trajet où se lisait le chiffre XIII, distance exacte en lieues

(34) Asprières, com et cant. de l'arrond. de Villefranche ; les Albres, com. et cant. d'Asprières, arrond. de Villefranche ; Roussennac, com. du cant. de Montbazens, arrond. de Villefranche ; Clairvaux, com. du cant. de Marcillac, arrond. de Rodez ; Panat, com. de Clairvaux, cant. de Marcillac, arrond. de Rodez ; Souyrie, com. de Salles-la-Source, cant. de Marcillac, arrond. de Rodez.

(35) D'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monuments romains* (Paris, 1760), art. Ad. Silanum. Sur cette voie cf. Mayran, op. cit. p. 76 et suiv. et B. Lunet, *La ville de Rodez à l'époque romaine* (Rodez, 1888, in-8^o), p. 145. Les fragments existants de la partie orientale de la route sont tracés sur les cartes de l'Atlas cantonal du département de l'Aveyron par Lacaze et Clergue (Rodez, lith. 20 up., s.l.n.d.). Vabre, com. d'Onet-le-Château, cant. et arrond. de Rodez ; Lioujas, com. de La Loubière, cant. de Bozouls, arrond. de Rodez ; Gages, com. de Montrozier, cant. de Bozouls, arrond. de Rodez ; Montrozier, com. du cant. de Bozouls, arrond. de Rodez ; Banc-Anglars, com. de Bertholène, cant. de Laissac, arrond. de Rodez ; Saint-Laurent-d'Olt, com. du cant. de Campagnac, arrond. de Millau ; Estables, com. de Saint-Laurent-d'Olt, cant. de Campagnac, arrond. de Millau.

(36) *Sur la strata munita et ses dérivés* : cf. A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*, t. VI, p. 244.

gauloises entre ce hameau et Ségodunum (37). C'est que les ingénieurs romains durent, du Pont-de-la-Monnaie, raccorder cette partie de draye vers Maison-Neuve avec la voie stratégique Rodez-Cahors et constituer ainsi la voie vicinale qui reliait Limoges et Périgueux à la capitale des Ruthènes.

De même de Cosa, station marquée sur la carte de Pentinger, comme étape de la route Toulouse-Cahors dont les restes ont été exhumés au confluent de la Tauge et de l'Aveyron, à quelques kilomètres de Montauban (38) partait une importante voie commerciale qui, par Caussade, Caylus, Vailhourles, la Madeleine, près de l'actuel Villefranche, Rieupeyroux et le Lac, aboutissait à Ségodunum (39). La récente découverte près de Vailhourles d'un millaire du règne de Constance (323-327) prouve indubitablement son aménagement et son utilisation par les Romains (40).

Egalement, sur la voie Segodunum-Luteva, s'embranchaient en plein Larzac, deux diverticula : l'un à l'Hospitalet qui, par Saucières, Alzon, le Vigan, Sauve et Quissac, aboutissait directement à Nîmes ; l'autre, partant de la Pezade, rejoignait, par la Vacquérie et Montpeyroux, la voie domitienne à Sextantio, aujourd'hui Castelnaud, près de Montpellier (41).

Enfin, une antique chaussée à ornières profondes, a

(37) Lettre de l'abbé Luche, curé de Montbazens reproduite en partie dans les *Procès-verbaux de la Société des L.S.A. de l'Aveyron*, I, II, séance du 8 septembre 1858, p. 13-15.

(38) Congrès archéologique de France, XXXII^e session tenue à Montauban en 1865, mémoires de Devals, p. 186 et suiv.

(39) Caussade et Caylus, chef-lieu de cant. du Tarn-et-Garonne; Vailhourles, com. du cant. et de l'arrond. de Villefranche.

(40) Ce millénaire conservé au musée municipal de Villefranche porte après la dédicace et le nom de la cité : C.R. (Cintas, rutenorum) (l'indication de distance à partir de Ségodunum : L. XXVI (26 lieues).

(41) De Gaujal, *Études historiques sur le Rouergue*, I. III. Chap. 20 des antiquités du Larzac, en particulier p. 217-228 et Charvêt, *Les voies romaines chez les Volldes Érécomiques*, dans *Bulletin de la Société scient. et littér. d'Alais*, 1874, réédité dans *Cahiers d'histoire et d'archéologie de Nîmes*, 1931 et cf. aussi E. Gimou, *Un antique chemin de l'époque préromaine, de Nîmes à Millau*, etc... (Saint-Hippolyte-du-Fort, 1907, in-8°).

été retrouvée à la frontière occidentale des départements de l'Aveyron et du Tarn. Partant de Béziers, elle franchissait le haut plateau de Roquecésière, passait à Montfranc pour, à travers la « montagne albigeoise » gagner Cahors, mettant ainsi en communication Biterrois et Bas-Languedoc avec Quercy et Haute-Guyenne (42).

Or, la remarque en a été faite pour maintes autres régions, c'est le réseau routier gallo-romain, dont certains éléments pouvaient remonter aux temps lointains de la préhistoire, qui servit de voies de communications au Moyen âge (43). Ces mêmes estrades rouergates qui, durant des siècles, avaient été battues par les marchands de Rome emportant produits des mines de la région villefrancoise ou céramiques des officines de la Graufesenque, le furent plus intensément encore aux 11^e et 12^e siècles par les flots sans cesse renouvelés des pèlerins entraînés aux sanctuaires, alors célèbres, de la chrétienté.

L'intéressante notice, bien que tardive, relatant la fondation de l'hôpital d'Aubrac, donne l'énumération des principaux. Le célèbre monastère est localisé aux abords de la grande voie menant aux églises de la Bienheureuse Marie de Rocamadour, de Notre-Dame du Puy-en-Velay, de la Vierge de Quézac en Gévaudan, de Saint-Antoine en Viennois, de Saint-Jacques de Compostelle, de Saint-Sauveur d'Oviedo, de Saint-Dominique de la Cazalda, aux seuils enfin des apôtres Pierre et Paul à Rome et au Saint Sépulcre de Jérusalem :

Ipse quidem locus prædictus de Altobraco et Hospitale : ibidem constructum... Sunt principaliter sita... cir-

(42) J. Sahuc, *Une voie gallo-romaine (de Béziers à Albi et Cahors)* (Montpellier, 1911, in-8° avec carte.)

(43) « Le plus grand nombre de ces chemins roumiens » apparaissent à l'étude, comme de véritables voies romaines », écrit A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*, t. VI, p. 153, cf. pour le Sud-Ouest ; A. Lavergne.

Les chemins de Saint-Jacques en Gascogne, Bordeaux, 1887 et *Revue de Gascogne*, t. XX, 1887, p. 360 et suiv. ; J.E. Dufourcet, *Les voies romaines et les chemins de Saint-Jacques dans l'ancienne Novempopulanie*, dans Congrès archéologique de France, LV^e session tenue à Dax et Bayonne, 1888, p. 241-264 ; Abbé Haristoy, *Voies romaines et chemins roumiens*, dans *Recherches historiques sur le pays basque*, T.T., p. 13.

ca strata publica tendente pro visitatione liminum Beatae Mariae de Rupe Amatore, Aniciensis de Cosaco, Sancti, Antonii, Jacobi in Compostella, Sancti Salvatoris, Obede, beati Dominici de Stramature et multorum aliorum sanctorum et etiam visitare volentium Sépulcrum Domini Nostri Jésu Christi et limina apostolorum Pétri et Pauli (44).

Notre-Dame de Roc Amadour et Notre-Dame de Puy-en-Velay étaient les deux sanctuaires dédiés à la Vierge, les plus réputés au sud de la Loire. Le premier, blotti aux flancs escarpés d'une falaise des Causses de Gramat, connu à partir de la fin du 11^e siècle, une singulière vogue dont témoigne son livre des Miracles et dès l'an 1020, les foules se rendaient au cœur des montagnes du Velay, à la Ville d'Anis-Podium-Aniciense — qui ne tarda pas à prendre le nom de Podium Sanctae Mariae, le Puy de Sainte-Marie, c'est-à-dire le piédestal de Notre-Dame (45). La Vierge de Cosaco n'est autre que celle de Quézac, non loin d'Ispagnac en Lozère d'où partait une antique draye jalonnée de dolmens et de tumuli et aboutissant, par Baussac, en Aubrac (46).

Quant au sanctuaire sancti Antonii, on ne peut mettre en doute qu'il ne soit l'église de Saint-Antoine-en-Viennois où des multitudes de pèlerins accouraient de tous les points de France pour vénérer le corps de l'illustre solitaire de la Thébaidé apporté de Constantinople en 1050 par un seigneur dauphinois, le sire de Jocelin (47).

Rome et Jérusalem étaient, avec Compostelle, les trois

(44) Documents sur l'ancien hôpital d'Aubrac, édit. Rigal-Verlaguet, t. IV des archives historiques du Rouergue, pièce N^o 1, 7, 2, on ne voit pas que la nomenclature des noms de lieux de cette notice soit altérée comme le prétendent les éditeurs en note 1, p. 2.

(45) E. Albe, *Roc-Amadour, documents pour servir l'histoire du Pèlerinage* (Brives, 1926, in-8^o) ; P. Oddo de Gisse, *Discours historique de la très ancienne dévotion à Notre-Dame du Puy* (Lyon 1620, in-8^o). Anicium, Le Puy avait dès la fin du 6^e siècle remplacé comme chef-lieu du Velay Saint-Paulien (Revesio).

(46) Vers 1890, le chapitre de Notre-Dame de Cosac diocèse de Mende commandait à Hector Ricome, argentier de Rodez, un retable d'argent. Arch. départ. E, 1332, registre de 1473-1484.

(47) Dom. H. Dijon, *L'église abbatiale de Saint-Antoine en Dauphiné* (1901 in-4^o).

« pèlerinages majeurs » de la chrétienté. Dès l'époque mérovingienne, mais surtout à partir des temps carolingiens, les routes qui conduisaient au tombeau de saint Pierre ou au sépulcre du Christ virent affluer des pèlerins sans nombre (48). Pour la plupart d'entre eux, c'était une même et pieuse randonnée, Rome n'étant de France qu'une étape sur le chemin de Jérusalem où ils ne manquaient point de faire halte, soit à l'aller, soit au retour.

C'est seulement au 10^e siècle que les premiers pèlerins français prirent la route de Galice pour se rendre au tombeau de l'apôtre saint Jacques. Un moment interrompu par les invasions musulmanes, le pèlerinage de Compostelle devait, à partir du 11^e siècle, susciter d'in vraisemblables mouvements de foules qui se continuèrent durant tout le Moyen âge et persistèrent, à peine amoindris, jusqu'à la grande révolution (49). Or, sur le parcours espagnol du « Camino francés » de Saint-Jacques se trouvait le sanctuaire de Saint-Dominique de la Calzada, ce bon ingénieur qui se fit remarquer par l'entretien de la route du pèlerinage (50). Et nul doute enfin, que Sanctus Salvator Obede ne soit la cathédrale de Saint-Sauveur d'Oviedo. De Léon, un diverticulum à travers les Asturies menait à Compostelle en passant par Oviedo, la cité religieuse aux nombreuses églises dont la Camara Santa, riche d'un précieux trésor de reliques. Au surplus, la nouvelle Guide des chemins pour aller et venir par tous les pays et contrées du Royaume de France de 1583 ne manque pas de faire observer que :

« Qui a esté à Saint-Jacques et n'a esté à Saint Salvateur « a visité le serviteur et a délaissé le Seigneur. »

(48) Sur ces pieux voyages durant le haut Moyen âge cf. Cabrol-Leclerc : *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, art. pèlerinage à Rome, pèlerinages aux lieux saints, fac. CL 1., CL III.

(49) Vers le milieu du 17^e siècle, il passait par l'hôpital Saint-Jacques de Rodez, plus de 2.000 pèlerins de Compostelle, de Rome et de Lorette, rapport de Guillaume de Rodat, président du Présidial de Rodez en vue de l'établissement de l'hôpital général, cité par Affre, *Dictionnaire des Institutions...* Art. Pèlerinage, pèlerin.

(50) Saint Dominique de la Calzada, mort le 12 mai 1109 ne doit pas être confondu avec son homonyme contemporain, l'abbé Bénédictin fondateur du monastère de Silos, dans la province de Burgos.

Précisément et fort heureusement, est parvenu jusqu'à nous ce qu'on appellerait de nos jours le manuel du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle. C'est le Liber Sancti Jacobi ou Codex Callixtinus du nom du plus ancien et plus complet exemplaire connu (51). Compilé aux alentours de 1140 pour la plus grande gloire de l'apôtre dont les reliques, croyait-on, étaient miraculeusement parvenues et conservées à Santiago, il comprend cinq livres. Les trois premiers : Anthologie de pièces liturgiques et de sermons en l'honneur de Saint-Jacques (lib. I), recueil des miracles (lib. II) récit de son martyre et de la translation de ses restes en Galice (lib. III), tendaient à satisfaire la piété ardente des pèlerins. Le quatrième, la fameuse chronique de Turpin, avait pour but d'étancher leur curiosité historique en présentant Charlemagne comme le premier et plus illustre pèlerin de Saint-Jacques et la plupart des héros de chansons de geste comme des chevaliers et quelques-uns des martyrs de la cause de l'apôtre galicien (52).

Quant au cinquième, c'est un guide routier comprenant un ensemble d'indications et de conseils éminemment pratiques pour l'accomplissement dans les meilleures conditions matérielles possibles de cette pieuse, lointaine et, par endroit, périlleuse expédition (53).

Or, des quatre grandes routes que ce guide mentionne comme menant de France en Espagne, la seconde partant du Puy passait par Conques et Moissac pour rejoindre, d'abord, à Ostabat, les deux voies venant, l'une de Tours, l'autre de Vezelay, puis à Puente-la Reina après le franchissement du col de Roncevaux, la Via Tolosana ; cette unique voie à travers la Navarre, la Castille et le pays de Léon, menait enfin à Compostelle : Quatuor Vie sunt que

(51) Pour tout ce qui touche au Livre de Saint-Jacques, consulter J. Bedier, *Les légendes épiques* (Paris, Champion, 1921, in-8°), I, III, p. 41-182.

(52) *La chronique de Turpin* a été éditée par F. Castets, Turpini Historia Karoli Magni et Rotholondi (Montpellier et Paris, 1880, in-8°) et récemment par Meredith-Jones : *Historia Karoli Magni et Rotholondi* (Paris, 1936, in-4°).

(53) Edition et traduction de Jeanne Vieillard, *Le guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*. (Mâcon, 1938, in-8°).

ad Sanctum Jacobum tendentes, in unum ad Pontem Regine, in horis Yaspanie, coadunantur ; alia per sanctum Egidium... et Tholosam tendit ; alia per Sanctam Mariam Podii et Sanctam Fidem de Conquis et Sanctum Petrum de Moyssaco incedit ; aliam per Sanctam Mariam Magdalenam Viziliaci... pergit ; alia per Sanctum Martinum Turonensem... vadit (54).

Nul doute que cette via Podensis qui drainait les pèlerins bourguignons et teutons — Item a Burgundionibus et Theutonicis par Viam Podiensem ad Sanctum Jacobum pergentibus (55) — n'ait emprunté en grande partie sur son parcours l'assiette de l'antique chaussée romaine qui, de Lyon, par Revessio, débouchait à Ségodunum. Nombre de textes médiévaux la signalent tant en Gévaudan qu'en Rouergue sous le nom de Comi romiou ou la jalonnent de fons roumivo (56). Ainsi en 1464, un immeuble et un jardin sis au mas de Duroc, paroisse en Marchastel (Lozère) sont dits confrontants le chemin romieu-cum itinere romieu (57). De même le bail à capte d'une sanhe sise al Monna entre Fontaneilles et le Bouyssou (Lozère) (58) mentionne en 1492 une fontaine au bord du chemin romieu : — Quodam fonte existente juxta lo camy romieu (59).

Toutefois, la fondation du monastère d'Aubrac, à près d'une lieue au nord du passage de la voie romaine, devait détourner les pèlerins de celle-ci afin de les faire bénéficier de la large hospitalité que leur prodiguait cet important centre d'accueil.

Puis, au débouché, dans la vallée du Lot, à Saint-Côme, le chemin Romieu allant par Conques à Compostelle abandonnait à nouveau la chaussée antique qui conti-

(54) *Guide du pèlerin de Saint-Jacques*. (Edit. Vieillard), p. 2, 3.

(55) *Guide du pèlerin de Saint-Jacques* (Ed. Vieillard), p. 48-49.

(56) Il est avéré que ces termes ne signifient pas, à proprement parler, remise romain ou fontaine romaine, mais seulement chemin habituellement suivi par les Romious, fontaine où s'abreuyaient les Roumious, les pèlerins, ceux de Rome tout d'abord, puis tous les pèlerins en général.

(57) Arch. Départ. Aveyron, registre d'Ad. Molinier, notaire d'Aubrac (1464-1480), E. 1169.

(58) Fontaneille est à 150 m. au nord de Puech-Crémat.

(59) *Documents sur l'hôpital d'Aubrac* (édit. Rigal-Verlaguet, t. XI des archives historiques du Rouergue, 1934), I, II, p. 733.

nuait sur Rodez (60) pour conduire les pèlerins aux sanctuaires vénérés de l'Espalionnais : Saint-Jean-Baptiste de Levinhac, berceau de saint Hilarian, Sainte-Foy de Perses et la chapelle aérienne de Saint-Michel en l'église Saint-Pierre-de-Bessuéjols (61).

De ce dernier sanctuaire, par quel itinéraire parvenaient-ils à Conques ? C'est qu'il est assez difficile de préciser. D'aucuns les font repasser sur la rive droite du Lot et suivre la voie qui, en corniche le long de la rivière, par Estaing, menait à Entraygues (62).

Pour d'autres, ils auraient gagné le Causse à Bozouls et franchi le haut plateau de Campuac pour, par la Pradelle et Saint-Félix de Lunel, parvenir à Conques (63). Nous croyons, quant à nous, que, de Saint-Pierre-de-Bessuéjols, ils suivaient le chemin qui, côtoyant la rive gauche du Lot, les amenait par Trédou et Verrières, à Estaing, centre de dévotion à saint Fleuret, pour, de là, par Saint-Geniez-des-Ers, atteindre Servières à une lieue au nord de Villecomtal (64). A dire vrai, ce tronçon de via Podiensis reste purement conjectural, nulle donnée textuelle ou traditionnelle du passage de pèlerins dans cette région ne subsistant à notre connaissance.

Mais on sait que, de Servières, partait une antique estrade qui, passant non loin de Sénergues et de Saint-Marcel près duquel existe encore un Fon romieu — aboutissait à Conques où elle pénétrait par la porte de la Vin-

(60) Sur la rive gauche du Lot, face à Saint-Côme, existe une fontaine del Roumiou portée sur l'atlas cantonal de Lacaze et Clergue, carte n° 13.

(61) Cf., infra les études concernant ces divers sanctuaires.

(62) Par exemple, M. Paul Deschamps, dans une étude, sur *L'Auiel et les chapiteaux romans du clocher de Saint-Pierre de Bessuéjols*, parue dans le Bulletin monumental, T. 99°, p. 69-70.

(63) Ainsi l'abbé B. Mayran dans une étude manuscrite à paraître dans les Mémoires de la Société des amis de Villefranche sur les chemins de Saint-Jacques en Bas-Rouergue. La Pradelle, com. de Campuac, cant. d'Estaing, arrond. d'Espalion. Saint-Félix-de-Lunel, com. du cant. de Conques, arrond. de Rodez.

(64) Un acte d'Aubrac (*Documents sur l'ancien hôpital d'Aubrac*, édit. Rigal-Verlaguet, t. I, p. 478) est passé en 1371 « in Via publica qua itur castris de Veireiis, apud ecclesiam de Tredor » Tredou et Saint-Geniez-des-Ers, com. de Verrières, cant. d'Estaing, arrond. d'Espalion.

zelle (65). Après la traversée du bourg, qu'elle quittait par la porte de Charlemagne, alias du Barri (66) et le franchissement du Dourdou sur un rustique pont à dos d'âne, elle escaladait la pente abrupte de la Costa de la Santa Fe.

Sur le haut plateau de Noalhac, au Pargadou, un immense horizon se dévoilait aux yeux du pèlerin : derrière lui, le sombre Aubrac franchi naguère profilait sa ligne ondulée, tandis que, devant lui, par-delà les Causse et les ségalas rouergats, les Pyrénées, sentinelles avancées de sanctuaire galicien objet de tous ses vœux, laissaient deviner dans une brume azurée leurs blanches crêtes déchiquetées.

C'est du carrefour de l'Aubarède non loin de la Besse-Noits que se détachait la voie menant au sanctuaire marial de Roc-Amadour. Tout proche est le hameau de la Gaillardie qui doit être identifié avec ce mas dellas Engeldardias sur le chemin public allant à Sainte-Marie de Roc-Amadour — in strata publica euntibus ad Sanctam Mariam Roche Amatoris — où existait un hôpital que l'évêque Hugues de Rodez donnait, en 1179, à l'abbaye de Conques (67).

Puis la route pénétrait, à partir du repaire del Plegai, dans une région sauvage et boisée — Quantum mu-

(65) On trouve maintes mentions de cette estrade dans les textes d'archives : Reconnaissance en 1446 de l'entier hameau de Rossi, paroisse de Saint-Marcel confrontant « avec l'estrada publica tendant de la ville de Conques à Sénergues (Arch. Départ. E 235 ; autre reconnaissance en 1286 de fief libre au territoire de Senhergüs Versus Villam-Comitaleam » Arch. Départ. E 1122, Registre de R. Guitard, notaire de Mouret.

(66) Deux portes de l'ancienne enceinte de Conques sont dénommées porte de Pépin et porte de Charlemagne, précieux souvenir de légendes de routes de pèlerinage. Bouillot et Servières dans leurs travaux les signalent uniquement sous le nom de porte de Fer et porte du Barri.

(67) *Cartulaire de l'Abaye de Conques* (édit. G. Desjardins), chart. n° 574, la Gaillardie, com. et cant. d'Aubin, arrond. de Villefranche, Desjardins identifie à tort selon nous le mas deblas Engeldardias avec le hameau de la Gaillourdie, com. de Sonnac, cant. d'Asprières, arrond. de Villefranche.

tatus ab illo (68) — à telle enseigne que, tout comme à Aubrac, aux termes d'une convention passée en 1152, entre le prévôt de Monsalvi et le prieur d'Aubin, d'une part, les consuls et la commune d'Aubin, d'autre part, la cloche de l'église de la Cesse au fort d'Aubin devait, chaque jour, sonner sans cesse durant deux heures pour ramener dans le droit chemin les pèlerins égarés (69).

La voie que le cadastre d'Aubin de 1502 mentionne maintes fois sous le nom de Strada Conquesa continuait par Montbazens, Lanuéjols — qui possédait un hôpital Saint-Jacques — et Venzac, pour aboutir à Villefranche (70). Un registre de reconnaissances de Malleville signale à la fin du 15^e siècle le cami romieu comme formant jusqu'au ruisseau d'Algonze, affluent de l'Alzon, la limite est du prieuré de Saint-Rémy (71). A Villefranche, les pèlerins retrouvaient la voie vicinale gallo-romaine de Cosa qui les amenait à Moissac d'où, par Lectoure, Comiom et Aire-sur-l'Adour, ils parvenaient à Ostabat.

Tel était, à travers le Rouergue, l'itinéraire de cette via Podiensis, l'une des quatre grandes voies françaises conduisant à Saint-Jacques de Compostelle.

Au surplus, lorsqu'à partir de la fin du Moyen âge, Conques connut dans une certaine mesure la défection des pèlerins, la route du Puy — qui, lui, resta un centre très fréquenté de pèlerinages — emprunta à peu près intégralement le parcours des voies romaines Cosa-Segodunum et Segodunum-Lugdunum. Un guide de pèlerinage publié en 1552 par Charles Etienne sous le titre : les voyages de plusieurs endroits de France ; et encore de la terre sainte d'Espagne, d'Italie et autres pays, décrit une route

(68) C'est en effet aujourd'hui la région dite Bassin houiller de l'Aveyron, le Plegat, com. et cant. d'Aubin, arrond. de Villefranche.

(69) Cf. Bosc, *Mémoires pour servir l'histoire du Rouergue* (1797), t. III, p. 118 et H. Descrozaille, *Etude historique sur les hôpitaux, etc., de la ville d'Aubin*. (Rodez, Carrère, 1911, in-8°), p. 14.

(70) Arch. Départ. de l'Aveyron, série E, Cadastre d'Aubin de 1502, p. 613, 615, 636, 640, etc...

(71) Arch. Départ. de l'Aveyron, G 925. Registre de reconnaissances (483-1498) de Malleville, Saint-Igest et Saint-Rémy. Dans ce même registre, le village de Cranton, paroisse de Compolibat, est orthographié : Caramtom.

menant de Montauban à Notre-Dame du Puy en Auvergne dont les principaux relais sont Albias, Réalville, Causade, Caylus, toutes localités sises dans le Tarn-et-Garonne, près de Villefranche-de-Rouergue, Rodez, Espalion, Aubrac et enfin le Puy (72).

Pareillement, la plupart des autres villes gallo-romaines semblent bien avoir été utilisées comme routes de pèlerinages.

C'est que Rome, Jérusalem et Compostelle, tout comme Notre-Dame de Quézac ou Saint-Antoine-en-Viennois n'étaient point les seuls sanctuaires où se rendaient des pèlerins. D'autres et pas très loin des limites du Rouergue n'étaient pas moins fréquentés. Tels Saint-Martial de Limoges et Saint-Léonard de Noblat en Limousin, Saint-Front de Périgueux, Saint-Gérard d'Aurillac, Saint-Gilles du Gard- Saint-Guillem-du-Désert, Saint-Thibéry près d'Agde, Saint-Vincent de Castres, Saint-Sernin de Toulouse.

En Rouergue même, Rodez semble bien avoir été, lui aussi, un centre d'attraction de pèlerins. Durant le haut Moyen âge, c'est aux corps-saints du cimetière de Saint-Amans au Bourg ruthénois qu'ils se rendaient en nom-

(72) Sur ce guide cf. Georges Fordham, *Les routes de France*, p. 38 et Pl. III. Voici le texte exact de l'itinéraire en question qu'a bien voulu nous transcrire sur le rarissime exemplaire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris, M. le Comte d'Adhémar Panat :

A notre Dame du Puy en Auvergne	
Montauban, en la guide des chemins	
Biaz	III I.
Reauville	II I.
Commencemens d'Auvergne	
Causade V.	II I.
Charluz	III I.
En fond de la Vallée	
Villefranche de Rouergues V. CH.	III I I.
Rhodez V.	VII I.
Espelion	III I I.
Monte la montaigne d'Aulbrach roide et fascheuse. Aulbrach V.	III I.
Force montaignes malaisées à passer	
Le Puy V, au hault d'une montaigne	XVI I.

bre (73). Plus tard, c'est aux insignes reliques mariales de l'église cathédrale et tout particulièrement au Saint-Soulier de la Vierge déposé dans une chapelle indépendante de la basilique qu'ils venaient faire leurs dévotions (74). Ceci n'est pas simple conjecture. Un précieux et inédit document en fournit le curieux témoignage suivant : en 1358, le chapitre Cathédral confirme la vente faite par Hugues Jacob à Raymond Broa, fabricant ou marchand de rondelles, de l'office des insignes de pèlerins de Notre-Dame de Rodez tel qu'il est stipulé dans d'anciens instruments : — confirmavit Ramundo Broa, Candalario, civitatis Ruthène... venditionem sibi factam per Hugone Jacobi dictae civitatis... officii signarum peregrinorum Beatae Mariae dicte civitate pro ut continetur in instrumentis antiquis. De plus, investiture de la charge lui est donnée par le bayle capitulaire moyennant la rente annuelle d'un faix de jonc égal à la charge d'un homme payable au chapitre en la fête de l'Assomption : — Salvo et relento in eodem officio censu anno unius oneris hominis de Junco solvendi annuatim eidem capitulo ratione census et domini in festo Assumptione Beatae Mariae (75). Nul spécimen de ces médailles ou sportelles, insignes que les pèlerins de Notre-Dame de Rodez fixaient à leur chapeau à large bord ou à leur ample manteau dit pèlerine, n'est, malheureusement, que nous sachions, parvenu jusqu'à nous ; mais de l'existence de pareil commerce on peut conclure au passage et au séjour de quantité de romieus dans la cité ruthénoise.

Aussi bien, ces nombreux rendez-vous de la foi et de la piété expliquent que la plupart des voies importantes du Moyen âge — et c'étaient, presque toutes, des voies pré-romaines ou romaines — aient été des routes de pèlerinage.

Route de pèlerinage de l'ancien draye venant du Haut-Quercy et aménagée par les Romains en artère de communication entre Limoges et Rodez. On a vu qu'elle

(73) Cf. notre étude sur *La cathédrale pré-gothique de Rodez*.

(74) Sur le Saint-Soulier, cf. Vialettes, *Reliques et ancien trésor de la cathédrale de Rodez* (Rodez, 1886, in-16°), p. 12 et suiv.

(75) Arch. Départ. de l'Aveyron, série I Fonds du chapitre cathédrale », liasse du Tour de l'église, n° 2. Cf. pièces justificatives n° 1.

passait à Asprières. Or, des actes de reconnaissance de l'an 1300 donnent maintes fois comme confront dans ce lieu même le chemin Romieu (76). De même son prolongement entre Rignac et Rodez porte dans des titres de 1260 la dénomination de cami romieu (77).

Toutefois, des conjonctures qu'on ne saurait déterminer — peut-être la présence sur l'ancienne draye de l'antique monastère de Bonneval rebâti vers 1062 sous le nom de Clairvaux à l'instigation d'un illustre pèlerin londonien, Alboin, fils du roi Harold, — amenèrent un doublement de cette voie entre Montbazens et Rodez. C'est en effet par Bournazel, Goutrens, Clairvaux et la Combe d'Aurival que des groupes de pèlerin gagnaient Rodez, à preuve les mentions de Chemin Roumieu allant de Bournazel à Goutrens, chemin Romieu tendant de Bournazel à Clairvaux, que nous livre un registre de minutes notariales de Rignac de 1651 (78).

Quant à la partie orientale de cette même draye qui cheminait vers le Gévaudan, elle semble bien elle aussi avoir été pratiquée par les pèlerins : ce qui en subsiste dans la commune de Campagnac porte en effet le nom significatif de Costo-Roumivo (79).

Route de pèlerinage également la voie qui, de Ségodunum rejoignait, par Lodève, la via Domitia à Saint-Thibéry. Là encore, au départ de Rodez, par suite de circonstances qui échappent, elle était dédoublée (80). A côté de

(76) Arch. Départ. de l'Aveyron, E 399 (liasse de reconnaissances de 1300-1319).

(77) Cf. B. de Gauléjac, *La chapelle du Soulier* dans *Journal de l'Aveyron*, 13 décembre 1941 : « Le chemin public, dit parfois « cami romieu (1260) qui va de Rodez à Rignac... » Malheureusement, il ne donne pas de référence.

(78) Arch. Départ. de l'Aveyron, série E, registre de M^e Calvet, notaire. (Reconnaissance du 3 octobre 1651 faite à François de Buisson, seigneur de Bournazel).

(79) Rapport de M. Lunet, à la séance du 13 mars 1864 de la Société des L.S.A.. Procès-verbaux de la dite société : T, IV, p. 124-126.

(80) Il se pourrait que ce dédoublement de voies au départ de Rodez remonte à la période gallo-romaine. C. Jullian en cite des exemples autour des grandes villes de la région rhénane (*Histoire de la Gaule*, T, V, p. 84, n. 4 ; p. 86, b. 4 ; p. 90, n.1 ; p. 99, n. 5. Sur la question voir A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*, T. V, p. 392 et suiv.

la voie passant par le Monastère et le Causse de Flavin, en existait une seconde franchissant l'Aveyron à La Youle et, à travers le Causse de Sainte-Radegonde, rejoignant la première vers la baraque du Pouget. C'est ce qui ressort de l'existence d'une Fon roumive près de Camps « sur le grand chemin public de Millau à Roudès », et de la mention du chemin romieu à Puech-USclat, paroisse d'Inières (81).

Mais, en plein Levézou, voie romaine et route de pèlerins se confondent : les confronts sont en effet donnés à Mauriac en 1287, dans un registre de reconnaissance de Salles-Curan Cum, camino romieu (82).

Puis, au sortir de Millau, le tronçon de voie romaine qui escalade la falaise du Larzac porte, depuis des siècles, en d'innombrables documents, le nom encore usité de nos jours de costa roumiva, la côte des pèlerins (83).

C'est enfin sous le nom de Cami Romieu que la chaussée antique est désignée dans de nombreux textes, tout le long de la traversée du Larzac : Item locus militie veteris, confrontatur ab una parte cum quadrivio duorum itinerum quorum unum itur a villa Amiliavi versum locum de Caslario vocatum vulgariter lo cami romieu, lit-on dans un procès-verbal de plantation de bornes et de fourches patibulaires de 1382 (84).

Des embranchements utilisés comme voies de pèlerinages qui se greffaient sur ce tronçon de route romaine, on notera celui qui, partant vraisemblablement de la Cavalerie, passait par Nant où se trouvait un monastère bénédictin et une église dédiée à saint Jacques puis, à travers le Causse Bégon, gagnait les Cévennes et l'impor-

(81) Ordonnance de réparation de route citée sans référence par Affre. *Dictionnaire des Institutions...* art. route et Arch. Dép. de l'Aveyron, E 1926 (registre, 1628-1630).

(82) Archè Départ. de l'Aveyron, 6 T 800 (registre de 1287-1319).

(83) Nombreuses mentions dans les archives municipales de Millau, par ex. : CC, 425, f° 12 r° ; CC, 436, f° 95 r° ; et dans les archives notariales de cette même ville : registre notulaire de Jean Calmeta (1453, 12 février, fol. 43 v°) de Jean Mercier (1431-27 février), ces derniers registres font partie du Fonds de M. Layral, notaire à Millau.

(84) Arch. municipales de Millau, F F 4 (registre de 1382, fol. 5 v°).

tante draye de l'Aubrac. C'est pour la traversée dangereuse pendant six mois d'hiver du massif de l'Espérou, au sud de l'Aigoual, que fut fondé dans les premières années du 11^e siècle, aux confins du Nimois et du Gévaudan, non loin des frontières du Rouergue, le monastère-hôpital de Notre-Dame du Bonheur dont la cloche guidait les voyageurs perdus dans le brouillard ou les tourmentes de neige (85).

Route de pèlerinage enfin que cette voie gallo-romaine qui, en bordure du Tarn, passait à Montfranc. Là-même, se trouvait un sanctuaire dédié à saint Léonard et là aussi une cloche sonnait à intervalle rapproché pour ramener dans le droit chemin les pèlerins égarés (86).

Ainsi, ces routes de pèlerinages semblent bien avoir été les héritières des voies romaines et, n'était la difficulté de compulsier les registres cadastraux dispersés dans les divers fonds communaux, nul doute qu'on eut pu multiplier ces mentions de camis romieus s'identifiant avec les camis de César.

On n'aura pas été enfin sans remarquer l'existence aux quatre coins du Rouergue, à Aubrac, à Aubin, à Montfranc, à Notre-Dame du Bonheur de cloches égrenant leur lugubre tocsin. Plus éloquent que n'importe quel texte, leur écho parvenu à travers les siècles jusqu'à nous, en dit long sur les dangers que couraient les pèlerins, les angoisses qui étreignaient ces foules médiévales en marche à travers les routes de cette rude contrée rouergate vers les sanctuaires majeurs ou mineurs de la chrétienté.

(85) Sur ce « Saint-Bernard des Cévennes », cf. *Cartulaire de Notre-Dame de Bonheur*, édit. Germer-Durand dans *Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère*, années 1901 et 1902, et Henri Teissier du Cros, *Notre-Dame de Bonheur, la vallée de Bonheur* dans *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, T. VII (1934), p. 77 à 92 et 543 à 553.

(86) P. Foulquier-Lavergne, *Etude historique et statistique sur le canton de Saint-Sernin*. (Rodez, de Broca, 1880, in-8°), p. 68.

EN GUISE DE CONCLUSION

Depuis la toute première origine, l'homme a emprunté pistes, sentiers, chemins et routes pour se déplacer. Le grand mouvement des populations qui, au Moyen âge, a mis sur les voies de communication des dizaines de milliers de pèlerins venant du nord au midi, pour se rendre à Saint-Jacques de Compostelle, à Rome, aux lieux saints, a été diversement interprété par les uns ou par les autres. On a traité ces pèlerins de fanatiques, d'illuminés, d'aventuriers, quittant leur petite Patrie, leur famille, pour se rendre en pèlerinage, marchant durant des mois, voire même des années, sous la pluie, la neige, affrontant le froid, la faim, la misère. Beaucoup ne retournèrent jamais chez eux et succombèrent en masse dans les hôpitaux qui jalonnaient leur route, tel celui érigé sur le plateau sibérien d'Aubrac, non loin de Conques.

Toutes ces objections sont formulées par des gens qui, en ce siècle de développement extraordinaire des moyens de communication, ont horreur de la marche à pied, avec tout ce qu'elle comporte d'enrichissement dans tous les domaines.

Pour ma part, je me suis efforcé de les analyser dans une causerie donnée en l'église Saint-Louis de Vichy, alors que Mgr Gonon, évêque de Moulins, m'avait chargé durant la saison de 1937 d'exposer pendant 30 jours l'attitude de l'église en face des angoissants problèmes de la famille, du travail, de l'argent, des loisirs.

Le texte de cette homélie servira de conclusion à la présente étude sur les « Voies romaines, drayes et camis romieus » qui, pour certains de nos contemporains, peut paraître ennuyeuse et manquant totalement d'intérêt.

Comme je l'ai souligné à Vichy, à Notre-Dame la Grande de Poitiers, à Carcassonne, à Béziers, à Aurillac, à Toulouse et ailleurs, la maladie de se déplacer ne date pas d'aujourd'hui. Elle a commencé au paradis terrestre alors qu'Adam et Eve prenaient la route pour s'enfuir sous un ciel plus clément. Elle se poursuit depuis, jusqu'à nos jours et ira, me semble-t-il, toujours en grandissant.

Partout, toujours, l'homme a senti le besoin de s'expatrier, soit

par nécessité pour gagner sa vie, soit pour fuir des régimes totalitaires (songeons un peu aux centaines de milliers de personnes qui fuient les pays de l'autre côté du rideau de fer, l'Allemagne de l'est, la Palestine, la Jordanie) — soit par plaisir, par désir de s'instruire, de voir ce qui se passe ailleurs.

L'Évangile des gens qui ont la bougeotte met sous nos yeux trois types différents d'usagers de la roue. Ici, c'est un brave homme qui vient d'acheter quelques arpents de terre et qui, momentanément, abandonne son hameau pour aller parcourir ses nouveaux champs.

Là, c'est un bon agriculteur qui s'est procuré une paire de bœufs et qui se lance dans la nature pour constater si ces derniers ont bon pied.

Plus loin, enfin, ce sont deux jeunes gens qui viennent de contracter mariage. Ils se proposent, sitôt la cérémonie finie, de partir en voyage de noces.

Dès lors, rien ne peut intéresser ces individus, même pas l'invitation et la participation à un repas qui paraissait devoir être copieux.

Jadis, comme de nos jours, une seule chose compte pour l'homme : avant tout se déplacer en utilisant les moyens du bord et Dieu sait s'ils sont nombreux quant à la quantité, quant à la qualité, quant à la vitesse, depuis le cheval en passant par le vélo, la moto, l'auto, le train, le bateau, l'avion et, en terminant, par la fusée interplanétaire. Ce n'est là qu'un début, car nous n'avons encore rien vu et l'avenir réserve à nos descendants bien des surprises.

L'an 2000, en effet, s'oriente vers un brassage extraordinaire des individus et des peuples. Dans cette mixtion, les voyages occuperont sans nul doute la première place.

Or, quelle est l'attitude de nos contemporains en face de ce problème de plus en plus à l'ordre du jour, du déplacement des masses ?

Il y a les membres de la confrérie « des saules pleureurs » qui boude, qui critiquent vertement toute initiative et qui, par tous les moyens, voudraient freiner ces besoins nouveaux (1).

(1) En 1930, alors que j'étais vicaire au Sacré-Cœur de Millau, nous fondâmes avec une toute petite poignée de jeunes hommes la société « L'ALPINA ».

Aussitôt, cette dernière créa, tour à tour, un certain nombre de gîtes d'étape dans les gorges du Tarn, organisa la fouille des dolmens, l'exploration des grottes, la descente dans les avens du Causse Noir. Un peu plus tard, elle fit édifier des courts de tennis et un chalet au Mont Aigoual, afin de pratiquer les sports d'hiver. Et enfin, une école de montagne au camp Bernard-Rolot, à Barège.

Bientôt, des centaines de jeunes adhérèrent à notre mouvement. Le clergé de la ville soutenu par de féroces responsables d'œuvres dites catholiques, ennemis des loisirs pour les ouvriers (nous sommes en 1930) ne me pardonnera pas d'attirer ainsi et de sortir de la cité des petits gars qui, d'après eux, devaient alimenter les chorales paroissiales et assurer les offices du dimanche...

Devant cette levée de boucliers, Mgr Chalhol, évêque de Rodez, me fit ap-

A l'inverse, nous rencontrons tous ceux qui veulent travailler à l'organisation rationnelle, morale, éducatrice de cette ruée vers la route et la grande nature.

Quels sont les arguments des premiers ? Je cite les principaux.

Tout d'abord, les sommes formidables que dépensent les touristes, et cela au détriment de la nourriture, de l'habillement, pour lesquels ils s'imposent bien des restrictions.

Ensuite, le nombre impressionnant d'accidents qui découlent de l'usage de l'auto, de l'avion et de tout autre moyen de transport.

Encore la dislocation de la famille qui considère l'habitat comme un réfectoire où l'on prend en hâte ses repas, un dortoir où l'on va se reposer quelques heures.

L'abandon aussi, de plus en plus marqué, de l'église paroissiale, et la non participation des chrétiens aux offices de la communauté, si jamais cette dernière a existé, ce dont je doute fort.

Les fatigues enfin que tous ces déplacements occasionnent. Plus de loisirs pour réfléchir — se recueillir. C'est le mouvement perpétuel alors que l'homme de l'an 2000 aura tant besoin de tranquillité, de silence, de repos, parce que vivant dans un monde survolté, générateur de dépressions nerveuses en cascades.

A ces arguments discutables qu'opposent les partisans des loisirs, donc surtout des déplacements, des voyages ?

Tout d'abord, le citadin travailleur intellectuel ou manuel, commerçant ou employé, sent le besoin impérieux de prendre du large, de changer de cadre, de s'évader de cet environnement surchargé de bruit — de miasme, pour se plonger dans une atmosphère de silence, d'isolement, de pureté, au sein de la grande nature.

De plus en plus, les voyages, comme les pèlerinages, sont un grand moyen de culture, d'enrichissement individuel et collectif. Plus les hommes sortent de chez eux, plus ils s'approchent, plus ils apprennent à se connaître, à se comprendre, à s'entraider et, finalement, à s'aimer. Et puis, enfin, il vaut bien mieux dépenser son argent sur les routes, au grand air, que de le gaspiller dans l'obscurité des salles de cinémas — dans les cafés, dans les dancings et tous autres lieux d'intoxications physique et morale.

peler. « Vous êtes en avance de 50 ans sur notre siècle, me dit-il sérieusement, à mon grand regret, je me vois dans l'obligation de vous suggérer de quitter le diocèse. Je suis fermement persuadé qu'ailleurs vous ferez florès... »

Ce fut là l'origine de ma vocation de prêtre ouvrier, de prédicateur et de conférencier populaire.

Avec du recul, nous sommes obligés de constater que « précurseurs » nous avions raison. Les patronages et les autres œuvres plus ou moins camouflées en garderies ont disparu les unes après les autres. Quarante ans plus tard, « L'ALPINA », contre vents et marées, reste toujours debout, répondant aux exigences d'une jeunesse qui, de plus en plus, fuit les cafés, les cinémas, les dancings, afin d'aller s'oxygéner les poumons et le cerveau dans la grande nature, où, loin de nos églises transformées en temples protestants, elle redécouvre derrière toutes ces splendeurs, le Créateur, donc Dieu.

Quelle doit être l'attitude du chrétien en face de ce problème du déplacement de nos contemporains ? Il ne doit pas être un éternel boudeur qui, non seulement critique, paralyse toutes les bonnes volontés, se tient à l'écart pour contester l'action de tous les organismes qui se débattent, afin de construire un monde nouveau sans Dieu, donc, contre lui. Le jour où il réalisera qu'il faut tenter quelque chose, il arrivera trop tard, une fois de plus la place sera prise. Le chrétien doit être présent partout. Présent à tous les problèmes pour y faire pénétrer le ferment évangélique, présent pour porter témoignage par sa foi profonde, par sa charité débordante, présent dans ce brassage des individus et des peuples pour écarter tout racisme, mettre plus de compréhension et, finalement, plus de Paix.. Présent pour pratiquer les vertus de prudence afin de n'être jamais cause de quelque accident que ce soit.

Pour réaliser cet idéal, comme les pèlerins de Saint-Jacques, de Rome ou de Palestine, nous devons nous mettre à l'école de Notre-Dame de la Route envers laquelle nos aïeux avaient un si grand culte.

Dans son genre, elle fut une grande voyageuse pour se rendre à dos d'âne de Nazareth à Bethléem afin de mettre au monde son fils Jésus, puis, ensuite, pour s'exiler en Egypte. Il importait de sauver l'Enfant-Dieu des mains d'Hérode qui venait de décréter le massacre des innocents. Elle fut une grande marcheuse afin de participer au moins trois fois par an aux festivités de Jérusalem à l'occasion des fêtes de la Pâques, de la Pentecôte, des Tabernacles.

Et puis, surtout, surtout n'oublions pas que nous sommes tous de grands voyageurs — des passagers. Donc, ne nous attachons pas trop à un certain bien-être, à tout ce qui passe et qu'il nous faudra bien un jour abandonner, car, que nous le voulions ou pas, nous sommes tous engagés sur cette route qui, obligatoirement, doit nous amener à l'étape finale et définitive, l'éternité.

Avec la surprenante crise du pétrole que nous subissons en ce moment, l'augmentation exagérée de son prix de vente, l'encombrement des voies de communications, et comme conséquence, le nombre effrayant d'accidents, le besoin impérieux que sentent les jeunes de se plonger dans le silence, les beautés de la nature, il est à souhaiter que nombreux soient ceux qui, comme nos pères, prennent le bâton de pèlerin pour parcourir en chantant les admirables routes de France, qui sillonnent notre Patrie et qui prolongent dans le temps cette atmosphère de camaraderie, de fraternité et de joie que connurent et apprécièrent tant les usagers « des Voies romaines, des Drayes et des Camis Romieux ».

IMPRIMERIE

SUBERVIE

RODEZ

Dépôt légal 1974

2^e trimestre

N° d'impression : 17



